

A.S.B.L. FEDERATION ROYALE BELGE DE NATATION
(numéro d'entreprise 0409.395.428)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2016 – EXERCICE 2015
MERCREDI 11 MAI 2016 À 19.00 HEURES
BUREAU FÉDÉRAL FRBN, RUE DU CHEVREUIL 28, 1000 BRUXELLES

La séance est ouverte sous la présidence de monsieur Michel LOUWAGIE qui souhaite la bienvenue à tous les membres. Les points 7, 8 et 12 de l'ordre du jour sont reportés à la demande du président LOUWAGIE. Ils seront donc traités après le point 9 de l'ordre du jour, à savoir l'élection du président national.

1. Admissions, démissions et exclusions de mandataires

Sont démissionnaires comme mandataire régional (fin de mandat):

VANDER BEKEN Arthur – DE SCHEPPER Christiane – SAMYN Laurent – DE KIMPE Ingrid – SYMOENS Wim

Sont candidats comme nouveaux mandataires régionaux:

PAREZ Bernard – SCAILLET Sarah – DORNEZ Lieven – FORSYTH Babette – SARRAZIJN Mike

2. Appel nominal des mandataires de la Fédération Francophone Belge de Natation, de la Vlaamse Zwemfederatie et de la Fédération Royale Belge de Natation

Sont présents:

FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE NATATION:

Michel LOUWAGIE – président FRBN;

Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN; (non mandaté)

Christian LIPPENS – conseiller juridique; (non mandaté)

VLAAMSE ZWEMFEDERATIE:

Johnny VAN DER STRAETEN (vice-président FRBN)

Koen DE CARNE

Maurice VAN DE VOORDE

Lieven DORNEZ

Ronny BUGGENHOUT

Mike SARRAZIJN

Babette FORSYTH

FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION:

Paul EVRARD (vice-président FRBN)

Bernard PAREZ

Sarah SCAILLET

Francis MERCIER

Marc TOPPET

Est excusé(e) comme représentant de la Fédération Francophone Belge de Natation:

- madame Laurence LAMBREMONT (ayant donné procuration à madame Sarah SCAILLET).

Est absent(e) comme représentant de la Fédération Francophone Belge de Natation:

- madame Cathy VANKEMEULEN (sans procuration écrite).

Le secrétaire-général Wouter GEORGES passe au contrôle du droit de vote des 14 votants dont 10 voix sont requises pour une majorité des 2/3 et 8 voix pour une majorité absolue.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 16 mai 2015.

Pas de remarques par écrit. Le PV est approuvé.

4. Approbation du rapport de gestion 2015

Secrétaire-général W. GEORGES s'excuse de la rédaction et envoi tardif de ce document de gestion.

Pas de remarques par écrit. Le rapport de gestion de l'année 2015 est approuvé.

Toutefois M. LOUWAGIE tient à accentuer quelques performances sportives réalisées par nos nageurs, particulièrement en vue des Jeux Olympiques Rio 2016.

5. Approbation des comptes 2015 de la Fédération Royale Belge de Natation asbl et du rapport des vérificateurs aux comptes.

Le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2015, établis par le secrétaire-général Wouter GEORGES, ainsi que le rapport des vérificateurs aux comptes ont été envoyés à tous les membres avec l'ordre du jour. Pas de remarques par écrit.

Toutefois le président M. LOUWAGIE et secrétaire-général W. GEORGES tiennent à commenter quelques dépenses et/ou recettes spécifiques.

Ingrid DE KIMPE donne lecture du rapport de la réunion des vérificateurs aux comptes, tenue le 20.04.2016 au bureau fédéral à Bruxelles.

L'Assemblée Générale approuve le bilan et le compte d'exploitation et félicite le secrétaire-général Wouter GEORGES pour l'excellente et judicieuse tenue des livres et pour son apport au budget 2016.

Lors de la séance président LOUWAGIE fait circuler un document récapitulatif important. De cette façon les membres présents reçoivent un accès absolue et transparente à l'évolution des résultats financiers pour la période 1999-2016. Il félicite secrétaire-général W. GEORGES pour la rédaction de ce document financier exceptionnel.

6. Décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes pour l'année 2015.

L'Assemblée Générale donne décharge aux administrateurs ainsi qu'aux vérificateurs aux comptes pour l'année 2014.

7. Nomination de quatre vérificateurs aux comptes et deux suppléants pour l'exercice 2016.

Madame Ingrid DE KIMPE et monsieur Pascal DE SAEDELEER sont proposés par la Vlaamse Zwemfederatie (réserve : Danny UYTTERSROT).

Messieurs André HIERNAUX et Jacques MASSCHELEIN sont proposés par la Fédération Francophone Belge de Natation.

L'Assemblée Générale confirme formellement leurs nominations comme vérificateurs aux comptes.

8. Approbation du budget 2016.

Le budget proposé par le Conseil d'Administration est examiné et plusieurs précisions sont données par le président M. LOUWAGIE et par le secrétaire-général W. GEORGES.

Le budget proposé 2016 dont le résultat est toujours fortement influencé à un haut degré par les activités nationales de water-polo, est approuvé par l'Assemblée Générale.

9. Élection du Président National.

Suite à l'appel aux candidatures à l'élection du président de l'asbl Fédération Royale Belge de Natation, 3 candidatures recevables sont bien reçus :

WEISE Fabrice (proposé par Waterpoloclub Nieuwpoort WPCN)

LOUWAGIE Michel (sortant et rééligible)

DE BACKER Joeri (proposé par Zwemclub Tieltse Zeeduijvels ZTZ)

Chaque candidat reçoit 10 minutes afin de se présenter à l'Assemblée Générale.

18h30-18h40 : Fabrice WEISE, candidat-président proposé par WPCN Nieuwpoort, prend la parole.

Il donne une courte présentation de ses activités professionnelles dans la police à laquelle il a déjà rempli plusieurs fonctions différentes.

Il était également actif comme nageur de compétition ainsi que joueur de water-polo dans les clubs de water-polo ROSC Ostende / WPCN Nieuwpoort.

Sa motivation de remplir un mandat national dans un organe supérieur de la natation belge s'est produite à la demande de plusieurs personnes dans son entourage.

Quelques propositions générales de gestion :

- proposition d'une structure plus confédérale pour la FRBN en déterminant les compétences à assumer soit par le niveau national soit par le niveau régional ;
- la représentation plus large et étendue par discipline dans toutes les diverses commissions ;
- veiller à une meilleure communication interne et externe ;
- philosophie générale : création d'un grand afflux de sportifs via la natation (récréatif / compétitif).
- décisions sportives peuvent être prises par des responsables sportifs, et pas par des administrateurs.

18h40-18h50 : Michel LOUWAGIE, président sortant et rééligible, prend la parole.

Il résume sa carrière sportive au niveau national le plus haut en tant que nageur (champion de Belgique / record de Belgique), joueur de water-polo (BZK Bruges / 1^{ère} division nationale) ainsi que coach natation dans plusieurs clubs.

Via sa formation universitaire LIC. Éducation Physique avec spécialité natation, il est devenu assistant à l'Université de Gand et aussi l'auteur d'un manuel « Leren Zwemmen ».

Finalement il a quitté l'université en 1990 pour le club football La Gantoise, où il a pris la position de « general manager ». Ensuite il donne quelques précisions sur l'ensemble de ses mandats comme administrateur (COIB, KAA Gent, Pro League).

18h50-19h00 : **Joeri DE BACKER, candidat-président proposé par ZTZ Tielt, prend la parole.**

Il donne une courte présentation de ses activités professionnelles (gérant chez J&E Projects SPRL) ainsi que sa collaboration active au sein de son club (ancien nageur, ancien joueur de water-polo, administrateur, officiel natation et parent de 3 nageurs de compétition).

Sa candidature représente surtout un signal pour attirer l'attention de l'Assemblée Générale sur l'immobilisme de l'asbl FRBN comme organisation non-transparente et épaisse. Il donne également quelques remarques opérationnelles et suggestions concrètes afin d'améliorer la communication et le fonctionnement. Il plaide également pour plus d'influence et de participation des commissions sportives face au rôle trop dominant du Conseil d'Administration.

Après cette présentation président LOUWAGIE quitte la réunion et vu son ancienneté vice-président P. EVRARD assume temporairement la présidence par intérim afin de gérer l'élection du président national.

Cathy VANKEMEULEN, étant absent sans procuration, ne possède donc pas de voix valable.

Michel LOUWAGIE, en tant que président sortant et rééligible, n'a pas de droit de vote en cette matière.

Par conséquent il y a 13 mandataires présents avec droit de vote (votants valables), dont 7 voix sont requises pour une majorité simple.

L'Assemblée Générale procède au scrutin secret.

Après comptage des formulaires de vote par les scrutateurs ad-hoc I. DE KIMPE et C. LIPPENS, 13 voix valables ont été émises avec le résultat suivant :

MICHEL LOUWAGIE: 10 voix sur 13.

JOERI DE BACKER: 1 voix sur 13.

FABRICE WEISE: 2 voix sur 13.

Par conséquent monsieur Michel LOUWAGIE est réélu comme président national pour un nouveau mandat de 2 ans.

Il tient à remercier l'Assemblée Générale de la confirmation de leur confiance. Ensuite il demande aux deux autres candidats de s'engager, via un organe officiel ou un comité water-polo d'une fédération régionale, et de se mettre au service du sport (soit natation, soit water-polo).

L'Assemblée Générale applaudit la réélection de Michel LOUWAGIE ainsi que le comportement sportif et positif des deux autres candidats, F. WEISE et J. DE BACKER.

10. Enténements pour le Conseil d'Administration.

Les personnes suivantes sont confirmées dans leur mandat comme administrateur pour une durée d'un an :

Paul EVRARD – Bernard PAREZ – Sarah SCAILLET – Johnny VAN DER STRAETEN – Koen DE CARNE – Lieven DORNEZ.

11. Interpellations.

Néant. Pas d'interpellation reçue au secrétariat.

12. Problématique « Équipes mixtes water-polo aux compétitions nationales officielles water-polo, organisées par la FRBN ».

L'Assemblée Générale examine la proposition que président Michel LOUWAGIE souhaite soumettre au nom du Conseil d'Administration :

- Le Conseil d'Administration reste attaché à sa philosophie générale de respecter intégralement la réglementation de la FINA et de la LEN. Président LOUWAGIE tient à souligner que le water-polo mixte n'est pas prévu ni organisé au sein de la FINA et la LEN. Par conséquent il est donc logique et cohérent que la FRBN s'aligne à la LEN et à la FINA, par analogie avec la plupart des autres fédérations nationales. En outre, la LEN ainsi que la FINA ne prévoient pour le moment que des championnats internationaux officiels à partir de l'âge de 15 ans, qui sont organisés séparément pour garçons et filles.
- Pour la saison de water-polo 2016-2017 une dérogation transitoire exceptionnelle pourrait encore accordée au sujet de la mixité en water-polo jusqu'à la catégorie d'âge U17 y compris.
- À partir de la saison de water-polo 2017-2018 un terme définitif serait toutefois mis au water-polo mixte sur le niveau national à partir de la catégorie d'âge U13.
- Pendant la saison de transition 2016-2017 la CSWP Nationale examinera des possibilités et des alternatives pour offrir aux filles et dames concernées. Éventuellement un groupe de travail pourrait être créé afin d'élaborer une régionalisation, une répartition géographique ou une fusion de certains catégories d'âge.

L'Assemblée Générale prend la décision unanime suivante :

- Jusqu'à nouvel ordre la participation des équipes mixtes de water-polo aux championnats nationaux officiels dans les catégories d'âge U13 & U15 reste intégralement maintenue et autorisée de manière illimitée pour une durée indéterminée.
- Pendant la saison de transition 2016-2017 une dérogation exceptionnelle sera encore accordée au sujet de la mixité en water-polo dans la catégorie d'âge U17, mais uniquement à condition qu'à partir de la saison WP suivante 2017-2018 un terme définitif soit mis

au water-polo mixte dans les championnats nationaux officiels pour toutes les catégories d'âge à partir d'U17 et plus âgé (et donc aussi en Seniors).

Cette décision unanime de l'Assemblée Générale sera communiquée et publiée par le secrétaire-général W. GEORGES par le biais d'un communiqué de presse.

13. Propositions de modifications aux statuts

Néant.

14. Nomination Membres d'Honneur et Membres Émérites.

L'Assemblée Générale a nommé les personnes suivantes comme Membre Émérite FRBN, sur proposition des fédérations régionales :

- DEMEESTER Martin (DDAT)
- VANDER BEKEN Arthur (HELIOS)

Président Michel LOUWAGIE tient finalement à remercier tous les membres présents qui se sont engagés durant toute l'année et il souhaite pouvoir compter sur leur engagement continu.

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE à 20.15 heures.

Le rapporteur,



Wouter GEORGES
Secrétaire-général.



Michel LOUWAGIE,
Président.